

PRESENTATION DU P.A.E.J



Depuis Janvier 2006, l'UDAF porte le Point Accueil et d'Ecoute Jeunes des Ardennes, dispositif qui tend à prévenir des conduites à risques des jeunes :

- Mal être, souffrance psychique ;
- Décrochage ou échec scolaire ;
- Situation de crise, conflits familiaux, situation de décrochage ou de rupture familiale, errance, précarité ;
- Usage de substances psycho actives ;
- Difficultés à vivre sa sexualité ;
- Conduites violentes ou délinquantes ;
- Maltraitance ;

Le PAEJ est un moyen d'apporter un soutien centré sur l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement. Il se veut anonyme, confidentiel et gratuit, sans formalité administrative ou condition.

C'est ouvert à tous les jeunes ayant entre 11 et 25 ans qui peuvent venir seuls ou accompagnés. Il s'adresse aux parents et aux familles, sans distinction d'âge. Le service apporté est mobile sur tout le Département : en ville comme à la campagne, en passant par le périurbain. La vocation du PAEJ est d'aller au devant des personnes en rendant l'accès le plus simple et le plus rapide possible.

Pour tous renseignements complémentaires, vous avez la possibilité de vous rendre sur le site Internet UDAF 08

Le PAEJ se veut :

- Etre un lieu ressource pour les jeunes
- Etre un lieu ressource de médiation entre l'institution scolaire et les familles au service de la réussite de l'enfant, dans le respect des champs de compétences de chacun.
- Etre un espace de Guidance Familiale :
- Etre un espace d'accueil, de parole et d'écoute pour les familles, basé sur les principes fondateurs de la thérapie familiale d'approche systémique.
- Etre un service d'accueil et d'écoute des parents en proie à un questionnement face aux conduites à risques de leur adolescent, voire sous le coup de la justice.

Il est nécessaire d'apporter à ces mineurs ou jeunes adultes des lieux ressources et de parole pour les soutenir dans ce qu'ils sont et dans ce qu'ils veulent devenir. Il ne faut jamais hésiter à proposer de multiples points d'ancrage, des repères de différents ordres à cette jeunesse sur laquelle repose notre avenir. Il faut poser un regard sans jugement et respectueux, mais sans complaisance sur leurs actes, leurs pensées et leurs propos. Ils sont sur la voie de la majorité, mais c'est la mission de tout à chacun de les aider à devenir adultes.



60 ans d'expérience dans le service à la personne

Une présence sur tout le département des Ardennes

Faites-nous confiance !

Nos Maisons de Pays ADMR :

26, Avenue Charles de Gaulle - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
☎ 03 24 71 85 01
33 bis, Av. Martyrs de la Résistance - 08150 RENWEZ
☎ 03 24 58 66 05

19, Avenue Philippoteaux - 08200 SEDAN
☎ 03 24 27 30 84
19, Rue de l'Aisne - 08400 VOUZIERES
☎ 03 24 71 66 48

www.admr08.org



Téléassistance

Seul(e), au delà d'un certain âge, la crainte d'une chute ou d'un malaise est toujours présente dans votre esprit et celui de vos proches. A tout moment, pouvoir appeler quelqu'un pour un soutien ou pour un secours, avec notre service de Téléassistance, c'est possible ! Vous continuez à bien vivre chez vous libre, indépendant et en toute sécurité !



Ménage Repassage

Une cuisine impeccable, une salle d'eau étincelante, du linge bien repassé, des meubles parfaitement dépoussiérés, des étagères bien rangées, ... toutes vos exigences sont enfin satisfaites !
• Nos intervenants à domicile sont aussi recrutés pour leurs qualités relationnelles
• L'ADMR garantit les risques en cas de dommage (Responsabilité Civile)

Jardinage

Pas envie, pas le courage, en raison de l'âge ou d'un handicap, de le faire soi-même. Vos Avantages!
• Réduction d'impôts possible selon la législation en vigueur
• Vous pouvez régler directement avec le Chèque Emploi Service Universel!



Maintien à domicile Personnes Agées



L'espérance de vie s'allonge et, avec elle, l'aspiration à bien vieillir chez soi. ... Au-delà d'un certain âge, il est rassurant, parfois recommandé, de se faire aider dans la réalisation des actes Une aide pour:
• la préparation des repas
• les courses
• l'entretien de votre logement
• les démarches administratives
• les déplacements
• maintien du Lien Social

Livraison de repas

Vous êtes dans l'incapacité temporaire ou durable de préparer un repas ... Avec des repas livrés chez vous entre 08h00 et 12h00 toujours accompagnés d'un sourire et d'une présence bienveillante.



Accompagnement Transport



Vous êtes une personne âgée, ou momentanément privée de mobilité ... Ne restez pas isolé(e) ! Faire vos courses, aller chez le médecin, à la banque, sortir voir des amis : Rien de plus simple ! Un salarié qualifié et formé vient vous chercher à domicile. Il vous aide à vous installer dans le véhicule, vous accompagne dans vos démarches ... A l'heure prévue, il vous raccompagne chez vous !



Maintien à domicile Personnes Handicapées

Vous êtes en situation de handicap, temporaire ou durable ; vous cherchez des solutions aux problèmes de la vie quotidienne, et continuer à vivre chez vous ... Une aide dans les actes essentiels du quotidien :
• la préparation des repas
• les courses
• l'entretien de votre logement
• les démarches administratives
• les déplacements

LE POINT INFO FAMILLE

Les Objectifs



L'objectif est de favoriser l'accès de toutes les familles à l'information et de simplifier leurs démarches quotidiennes en leur proposant des Points d'information accessibles, susceptibles de les orienter rapidement et efficacement vers les structures les plus à même d'apporter une réponse aux questions posées ou une solution aux situations rencontrées.

Les « Points Info Famille » sont d'abord conçus comme des lieux d'information offrant aux familles une information complète, généraliste et actualisée sur les services auxquels elles peuvent avoir accès.

Ils doivent apporter une réponse de qualité à un besoin de proximité, faciliter la vie quotidienne des familles, et constituer pour les professionnels et les bénévoles un lieu de mise en commun et de diffusion d'informations. En cela, ils s'inscrivent dans une logique de territoire.

Le champ de l'information aux familles étant très vaste et très riche, l'ambition de ces lieux doit être d'orienter. Les Points Info Famille n'auront ainsi pas vocation à répondre directement à toutes les questions que posent les familles, mais devront être en mesure d'indiquer aux familles les modalités les mieux adaptées et les lieux les plus pertinents pour trouver les réponses.

L'objectif de ces lieux n'est pas de se substituer aux Associations et organismes institutionnels (Conseil Général, CAF, MSA, Réseaux...) mais au contraire de valoriser les informations qu'ils détiennent.

Enfin, le Point Info Famille doit être un réel observatoire des questions et démarches des familles. Leur analyse peut susciter la mise en œuvre de réponses spécifiques.

Les Missions

Les missions des Points Info Famille s'articulent autour de l'accueil, l'information, l'orientation des familles, notamment dans tous les domaines pouvant les concerner de la naissance à la prise en charge des ascendants :

- droit de la famille,
- aides légales et sociales,
- protection maternelle et infantile, adoption, modes d'accueil du jeune enfant,
- protection de l'enfance,
- adolescence, parrainage, accompagnement à la scolarité et activités périscolaires,
- médiation, conseil conjugal et familial, parentalité,
- handicap, aide à domicile, perte d'autonomie

La Mise en Oeuvre dans les Ardennes

UN DISPOSITIF A CARACTERE DEPARTEMENTAL

Le Point Info Famille doit être accessible à toutes les familles du département et concilier qualité, proximité, simplicité, exhaustivité. L'organisation proposée tiendra compte de la réalité géographique et démographique du Département :

- Une cellule opérationnelle départementale

Basée à Charleville-Mézières, elle sera responsable de l'animation générale du dispositif Point Info Famille, pour accueillir des familles et mettre à disposition de l'information en liaison avec les partenaires.

- Des Relais Services Publics

C'est l'enjeu central de l'organisation pour réussir un même accès de toutes les familles au Point Info Famille.

Ces relais pourraient être animés par les associations locales, les secrétaires de mairies voire tout autre relais d'information mobilisé...

Les Relais Services Publics poursuivront 2 objectifs :

- faire connaître le Point Info Famille auprès de chaque famille de la commune
- mettre en œuvre des permanences d'accueil permettant d'accéder à l'information disponible (Internet) ou d'entrer en contact avec l'accueillant si nécessaire, par exemple en visio-accueil.



INFOS FAMILLES
1er trimestre 2015 - n°2

Bulletin de liaison de l'Union Départementale des Associations Familiales des Ardennes

SOMMAIRE

Du côté de l'UDAF

Les Relais Services Publics

- Asfeld
- Bogny-sur-Meuse
- Carignan
- Château-Porcien
- Fumay
- Givet
- Juniville
- Liart
- Poix-Terron
- Revin
- Signy L'Abbaye
- Vireux
- Vouziers

Le Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ)

Le Point Info Famille

Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

La référence du service à la personne

Bulletin réalisé par
l'Union Départementale des Associations Familiales des Ardennes.
38, bd Georges Poirier
CS 80064
08008 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 03 24 57 22 77 - Fax : 03 24 35 72 32
E-mail : udaf.institution@udaf08.fr
ISSN

Directeur de la publication : Le Président
Rédacteurs : Philippe DARCC
Estelle GRIDAINE

Impression : SOPAIC IMPRIMERIE
Tirage : 2 500 exemplaires

Editorial



J'introduirai mon propos en évoquant l'actualité tragique et choquante de ce début d'année laquelle a conduit l'UNAF et les associations familiales à répondre à l'appel d'unité nationale du Président de la République.

Ces faits dramatiques nous interpellent mais nécessitent surtout de rappeler ; avec insistance, que les familles ont un rôle majeur dans l'apprentissage du civisme et la transmission des valeurs de tolérance et de respect de l'autre.

Pour enseigner la citoyenneté, il faut, en premier lieu, mobiliser les familles. Mais pour cela il faut également encourager les parents et les soutenir dans leurs missions éducatives.

Par ce deuxième bulletin de liaison nous avons souhaité porter avec acuité un regard privilégié sur les associations familiales dont leurs représentants en qualité d'administrateurs constituent les acteurs politiques de l'UDAF.

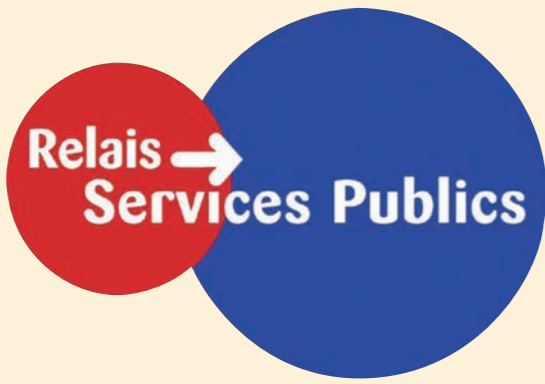
Les associations auxquelles ils appartiennent se caractérisent par deux facteurs essentiels en l'occurrence, des relations de proximité avec leurs adhérents et, bien sûr, à travers la réalisation de leurs activités, la création d'espaces de solidarité. Ces associations familiales sont des lieux propices à l'observation et à l'écoute des réalités familiales. L'UDAF s'en nourrit. Mais il est aussi très important de dire que ces associations vivent de la conviction, de l'engagement, de la compétence de leurs dirigeants – militants qu'il convient ici de saluer et de remercier.

Ces constats positifs me conduisent à évoquer les challenges et défis qui, dès maintenant, doivent nous mobiliser à savoir, assurer le renouvellement de nos militants familiaux, gage de la pérennité de nos associations. Cette mission nous est d'ores et déjà assignée.

Je conclurai cet éditorial en rappelant que fin 2014 le Conseil d'Administration de l'UDAF s'est à l'unanimité opposé au projet de mise sous conditions de ressources des allocations familiales et qu'à cet égard un courrier demandant la préservation du dispositif des allocations familiales a été adressé à tous nos élus.

Plus que jamais notre politique familiale doit être défendue et renforcée, les familles aidées dans leur quotidien.

Le Président
Bernard LAPLACE



Votre point de contact avec toutes les administrations

Grâce aux Relais Services Publics, l'usager peut notamment :

- > Obtenir des renseignements administratifs de tout ordre, des explications sur le langage administratif,
> Obtenir un formulaire et sa notice,
> Effectuer ses démarches en ligne,
> Se faire aider dans la constitution d'un dossier,
> Suivre son dossier personnel, pour les administrations qui ont ouvert le suivi de dossier sur Internet
> Obtenir un rendez-vous avec un agent d'une administration, si sa demande le nécessite.

Dans un Relais Services publics, l'usager a accès au même endroit à un large bouquet de services publics. Il bénéficie d'un cadre et d'un accompagnement privilégié pour effectuer ses démarches administratives,

RSP ASFELD

01 rue du Château
08190 ASFELD
Contact : Cinthya ANCEAUX
Tél : 03 24 72 48 37 - Fax : 03 24 72 64 39
Mail : c.anceaux@cc-paysrethelois.fr

RSP CHÂTEAU PORCIEN

place Hôtel de Ville Mairie
08360 Château Porcien
Contact : Marie-Paule BARILLOT et Christelle PICKHOUT
Tél : 03 24 72 79 20
Mail : mairie.chateau-porcien@wanadoo.fr



RSP BOGNY SUR MEUSE - Centre Socio Culturel Aymon Lire

34 rue Maurice-Louis (ancienne école Léon-Bosquet)
08120 BOGNY SUR MEUSE
Contact : Amélie ZANINI
Tél : 03 24 52 45 39 - Mail : leonbosquet.aymonlire@yahoo.fr
Lundi : 9 h 00 à 12 h 00 et 12 h 45 à 16 h 45
Mardi : 13 h 00 à 16 h 30,
Mercredi : 9 h 00 à 12 h 30 (Sur RDV)
Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 et 12 h 45 à 16 h 00



RSP FUMAY - Centre Social FUMAY CHARNOIS Animation

Rue Francis de Pressencé
08170 FUMAY
Contact : Référente : Marie Jo HERMANT Animatrice : Lydie BROGGI
Tél : 03 24 41 05 07
Mail : rsp.fumay@orange.fr
Lundi, Mardi : 9 h 00 à 12 h 00
Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30



RSP CARIGNAN

37 Ter avenue du Général De Gaulle
08110 CARIGNAN
Contact : Jeannick PORTA
Tél : 03 24 22 43 43
Mail : emploi@3cantons.com
Du Lundi au Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00



RSP GIVET

4 rue Calmette
08600 GIVET
Tél : 03 24 41 37 43 - Fax : 03 24 42 68 90
Mail : pij.alliance@wanadoo.fr
Du Lundi au Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30



RSP JUNIVILLE

3 Rue du Moulin
08310 JUNIVILLE
Contact : Céline PONSINET
Tél : 03 24 72 72 76 - Mail : c.ponsinet@cc-paysrethelois.fr
Lundi, Mardi, Jeudi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00
Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00



RSP LIART - Maison de la Thiérache

Place de la mairie
08290 LIART
Contact : MOUTON Linda
Tél : 03 24 54 48 33 - Mail : rsp.thierache@orange.fr
Du Lundi au Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00

RSP POIX TERRON

Rue de la Prairie
08430 POIX TERRON
Tél : 03 24 35 22 22 - Fax : 03 24 35 26 25
Mail : anais.cotton@lescrettes.fr
Du Mardi au Jeudi : 9 h 00 à 12 h 00
Du Lundi au Vendredi : 14 h 00 à 17 h 00



RSP REVIN - Centre Social d'Orzy

Chemin du Vieux chêne
08500 REVIN
Contact : Sophie MORLON
Rachida HARTOUANE
Fanny DREPTIN
Tél : 03 24 40 32 34 - Mail : rsp.revins@orange.fr
Lundi : 13 h 30 à 17 h 00
Du Mardi au Vendredi : 9 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00

RSP SIGNY L'ABBAYE

Médiathèque Centre Social Yves Coppens
Rue de Thin
08460 SIGNY L ABBAYE
Contact : Précilia MACRA
Tél : 03 24 56 93 02 - Fax : 03.24.56.93.02
Mail : rpsigny@orange.fr
Lundi : 15h à 18h ; Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 10h à 11h30
Mardi : 15h à 19h - Mercredi ; 14h à 18h - Jeudi et vendredi : 15h à 18h
Samedi : 10h à 12h et de 14h à 17h00

RSP VIREUX - Centre Social Le Lien

13 avenue Posty
08320 VIREUX MOLHAIN
Contact : Poth Michelle
Tél : 03 24 40 16 16 - Mail : rsp.lelien@laposte.fr
Lundi, Mardi, Mercredi, jeudi et vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30

RSP VOUZIERS

44-46 rue du Chemin Salé
08400 VOUZIERS
Contact : TURK Claudie
Tél : 03 24 30 47 67 - Mail : rsp@2c2a.com



- > Buzancy (mairie) : le vendredi 8h30-13h30
> Le Chesne (mairie) : le mercredi 8h30-13h30
> Grandpré (salle des Berceaux) : le mardi 8h30-13h30
> Machault (mairie) : le jeudi 8h30-13h30
> Monthois (Foyer rural) : le lundi 13h-18h
> Vouziers (CPR) : le lundi et mardi 8h30-12h ; le mercredi 8h30-12h et 13h30-17h ;